INFORMATION COMMISSAIRE

Spécificités du Rallye



INFORMATION COMMISSAIRE

- **Définitions**
- **Autos admises**
- **Déroulement**
- **Pointages**
- **Chronologie de passage des véhicules**
- **Organisation des postes**
- **Concernant le public**
- **Signalisation en Rallye**

INFORMATION COMMISSAIRE

Définitions (hors rallye touristique ou RNR*)

Le Rallye constitue la discipline dominante du sport automobile français (+ de 250 épreuves organisées en France annuellement). L'épreuve peut être dénommée « Ronde » , si le parcours est modeste.

Chaque épreuve est constituée d'un enchaînement de tronçons chronométrés (communément appelées "épreuves spéciales" ou "ES"), que les véhicules empruntent un par un, et de secteurs de liaisons permettant de rallier les points de passage.

L'addition des chronos réalisés sur les ES permet de couronner l'équipage (constitué d'un pilote et d'un copilote) le plus rapide. Neige, terre, asphalte, tout-terrain : De nombreuses compétitions, qui se déroulent sur diverses surfaces, cohabitent en rallye, au premier rang desquelles figurent le Championnat du Monde WRC, les Championnats de France, la Coupe de France...

**Randonnée de Navigation Régulée*

INFORMATION COMMISSAIRE

Autos admises en National ou Régional

Seulement des autos à carrosserie fermée, de série ou issues de la série, ou dérivées de la série, berlines ou coupés.
Les groupes admis sont:

Groupe N/FN: tourisme de série

Groupe A/FA: tourisme améliorée

Groupe R: tourisme de série + kit constructeur (sous-groupes R1,R2,R3)

Groupe F2000: petites cylindrées < 2000cm3

Groupe R5/Rally2: équivalentes aux WRC, les plus compétitives

Groupe GT (et GT+ Rallye ou R-GT): grosses cylindrées

Les autos répondent à la règlementation technique soit Moderne, soit VHC et peuvent participer en régularité à un classement VMRS (Moderne) ou VHRS(VHC) si leurs caractéristiques techniques sont proches du véhicule de série

INFORMATION COMMISSAIRE

Déroulement

Après le passage en parc d'assistance, l'équipage emprunte un parcours de liaison en suivant les indications du « road-book » délivré par l'organisateur, sur lequel sont mentionnés toutes les distances et changements de direction.
À l'issue de ce trajet effectué sur route ouverte, donc dans le respect du code de la route, la voiture se présente au départ de la première épreuve chronométrée appelée « spéciale », se déroulant sur une route fermée à la circulation.
Le départ individuel de chaque véhicule est espacé d'au moins 1 minute. À l'issue de chaque spéciale, les équipages enchaînent avec un nouveau tronçon afin de se diriger vers les spéciales suivantes.

INFORMATION COMMISSAIRE

Pointages

En Rallye, pour permettre de vérifier le bon suivi du road-book des équipages, des points de contrôle sont disposés le long du parcours routier. Ceux-ci sont de 2 types:

CONTROLES DE PASSAGE (CP)

A ces contrôles, les commissaires en poste du CP doivent simplement viser le carnet de bord dès que celui-ci leur est présenté par l'équipage, mais sans mentionner l'heure de passage.

CONTROLES HORAIRES (CH)

À ces contrôles, les commissaires en poste du CH indiquent sur le carnet de bord l'heure de présentation.

⚠ *Les commissaires ne doivent jamais communiquer d'informations sur les horaires aux autres équipages*

⚠ *Les horaires notés sur le carnet de bord par le commissaire sont de la responsabilité de l'équipage*

INFORMATION COMMISSAIRE

Exemple de carnet de bord


48ème Rallye TT Plaines et Vallées

FFSA — Etape 2 Section 1 — PAGE 1 — NUMERO

48ème Rallye TT Plaines et Vallées

Dimanche 27 Novembre 2022

CARNET DE BORD N° 5

ASACA

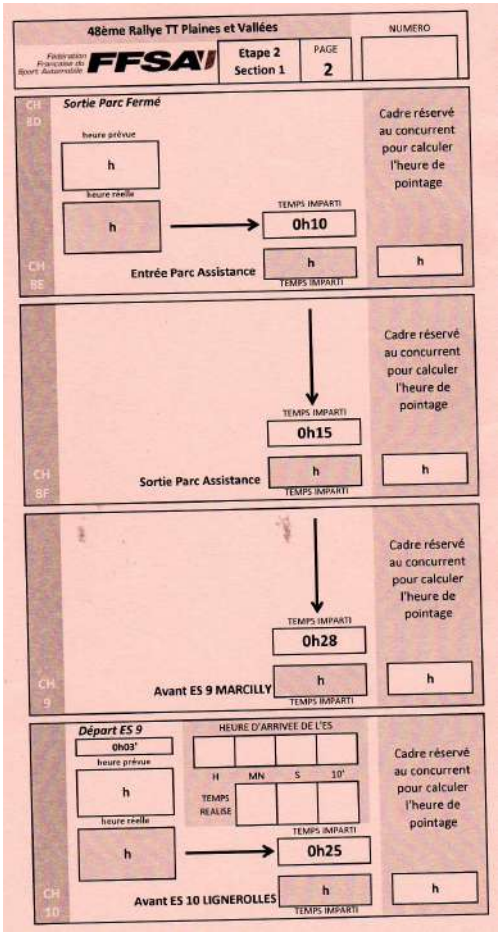
Ligue Régionale du Sport Automobile de Normandie

E.S. :
9 - MARCILLY SUR EURE
10 - LIGNEROLLES
11 - SAINT ANDRE DE L'EURE

FFSA
CHAMPIONNAT DE FRANCE RALLYE TOUT TERRAIN

02 32 32 87 00
Téléphone P.C. Abandons - Urgence

Le titulaire du carnet de bord est SEUL responsable des indications qui y sont portées. Toute rature devra être contresignée par l'officiel responsable


48ème Rallye TT Plaines et Vallées

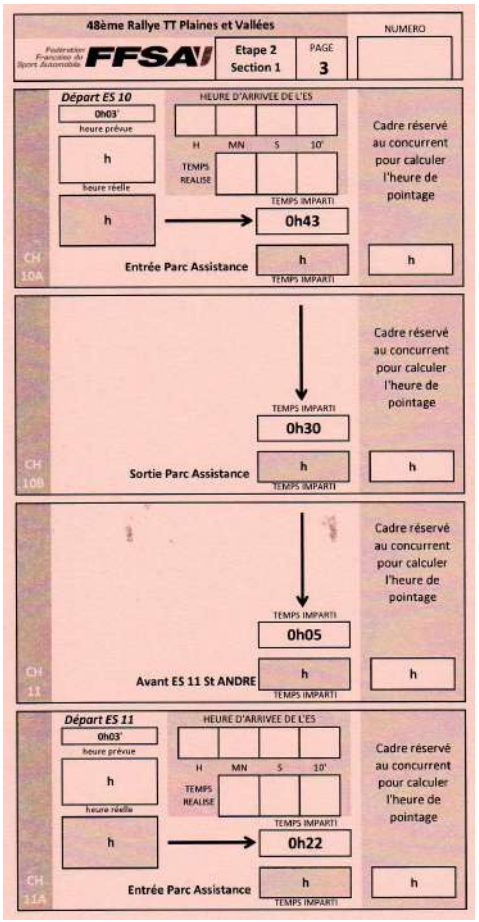
FFSA — Etape 2 Section 1 — PAGE 2 — NUMERO

Sortie Parc Fermé — heure prévue — heure réelle — TEMPS IMPARTI 0h10 — Entrée Parc Assistance — Cadre réservé au concurrent pour calculer l'heure de pointage

TEMPS IMPARTI 0h15 — Sortie Parc Assistance — Cadre réservé au concurrent pour calculer l'heure de pointage

TEMPS IMPARTI 0h28 — Avant ES 9 MARCILLY — Cadre réservé au concurrent pour calculer l'heure de pointage

Départ ES 9 — 0h03' — heure prévue — heure réelle — HEURE D'ARRIVEE DE L'ES — H MN S 10' — TEMPS REALISE — TEMPS IMPARTI 0h25 — Avant ES 10 LIGNEROLLES — Cadre réservé au concurrent pour calculer l'heure de pointage


48ème Rallye TT Plaines et Vallées

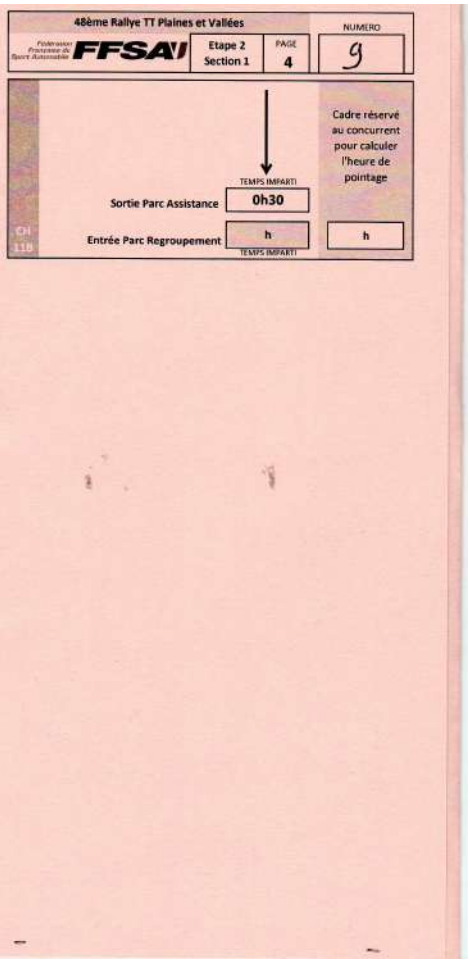
FFSA — Etape 2 Section 1 — PAGE 3 — NUMERO

Départ ES 10 — 0h03' — heure prévue — heure réelle — HEURE D'ARRIVEE DE L'ES — H MN S 10' — TEMPS REALISE — TEMPS IMPARTI 0h43 — Entrée Parc Assistance — Cadre réservé au concurrent pour calculer l'heure de pointage

TEMPS IMPARTI 0h30 — Sortie Parc Assistance — Cadre réservé au concurrent pour calculer l'heure de pointage

TEMPS IMPARTI 0h05 — Avant ES 11 St ANDRE — Cadre réservé au concurrent pour calculer l'heure de pointage

Départ ES 11 — 0h03' — heure prévue — heure réelle — HEURE D'ARRIVEE DE L'ES — H MN S 10' — TEMPS REALISE — TEMPS IMPARTI 0h22 — Entrée Parc Assistance — Cadre réservé au concurrent pour calculer l'heure de pointage


48ème Rallye TT Plaines et Vallées

FFSA — Etape 2 Section 1 — PAGE 4 — NUMERO 9

TEMPS IMPARTI 0h30 — Sortie Parc Assistance — Cadre réservé au concurrent pour calculer l'heure de pointage

Entrée Parc Regroupement — TEMPS IMPARTI

INFORMATION COMMISSAIRE

Chronologie de passage des véhicules

VOITURE	IDENTIFICATION	FONCTION	HEURE PASSAGE
TRICOLORE	OUI Sur portières	-Vérifie la mise en place des dispositifs -Ouvre la route de course la compétition	o National : H-90' à H-75' o Régional : H-60'
AUTORITE ORG. TECHNIQUE	OUI Sur portières	-Evolue en complément de la voiture tricolore -Vérifie et atteste de la conformité de tous les dispositifs de sécurité humains, matériels tels que mentionnés dans le dossier de sécurité présenté en Préfecture	o National : H-60' o Régional : H-45'
INFORMATION	OUI Sur portières	-Attire l'attention du public par des moyens visuels (Phares allumés, gyro, rampe lumineuses...) et sonore de l'ouverture de la manifestation	o National : H-55' o Régional : H-40'
PROMOTION	OUI Sur portières	-Regroupe les différentes voitures liées à la promotion de l'épreuve (Invités, partenaires, publicité...)	o National : H-50 à H-35' o Régional : H-39' à H-35'
OBSERVATEUR	OUI Sur portières	-Etablie un rapport sur l'organisation du rallye	o National : H-35' o Régional : H-34'
INFO / SONO	OUI Sur portières	-Rappelle de manière sonore les consignes de sécurité à l'égard du public et communique les informations relatives à la compétition	o National : H-30' o Régional : H-30'

INFORMATION COMMISSAIRE

Chronologie de passage des véhicules (suite)

« 000 »	OUI Sur portières	-Vérifie qu'aucune modification n'a été apportée par rapport au dossier de sécurité -Cette voiture est équipée d'un gyrophare ou d'une rampe lumineuse, sirène et liaison radio avec le P.C.	○ National : H-30' à H-25' ○ Régional : H-30' à H-25'
« 00 »	OUI Sur portières	-Vérifie qu'aucune modification n'a été apportée par rapport au dossier de sécurité -Cette voiture est équipée d'un gyrophare ou d'une rampe lumineuse, sirène et liaison radio avec le P.C.	○ National : H-20' à H-15' ○ Régional : H-20' à H-15'
« 0 »	OUI Sur portières	-Signale le passage imminent de la première voiture de course - Informe la D.C. de sa progression, en temps réel et au fur et à mesure de l'état de l'E.S. -Cette voiture peut-être en configuration de course, mais ne participe pas à la compétition	○ National : H-10' ○ Régional : H-10'
1ère VOITURE	N° Concurrent		○ National : H ○ Régional : H
BALAI / DAMIERS	OUI Sur portières	-Ferme la route de course la compétition. -Ramasse le matériel et les rapports	○ Nat. : Après la dernière ○ Rég. : Après la dernière

INFORMATION COMMISSAIRE

Organisation des postes

Les commissaires des épreuves spéciales, occupent les postes qui leur sont désignés par le directeur de course.

Chaque poste de commissaire se voit remettre par le Directeur de Course ou son représentant le plan RTS où il se situe et le commissaire le vérifiera dès son arrivée.

Les postes de commissaire (désignés PKx / Point Kilométrique x...) disposés tous les 5 kilomètres maximum, seront en liaison directe avec le Directeur de Course de l'épreuve spéciale ou du rallye au moyen d'une liaison radio, VHF ou téléphonique, et seront équipés d'au moins un extincteur.



Chaque chef de poste est sous les ordres du directeur de l'ES auquel il doit rendre compte immédiatement de tous les incidents ou accidents qui peuvent se produire dans la section dont son poste a la surveillance. Le chef de poste doit remettre à la voiture Balai ou Damier un rapport écrit sur les incidents ou accidents constatés et, dans le cas d'un abandon, le carnet de bord et le carnet d'infraction.

INFORMATION COMMISSAIRE

Organisation des postes

Pendant la compétition, les commissaires devront noter le passage des concurrents devant leur PK et indiquer à la DC du départ une voiture manquante.
Ceci permet de déterminer si une auto est arrêtée entre 2 postes, non visible de chacun des postes. L'information doit être communiquée à la DC du départ. Le commissaire du poste situé en amont agitera le drapeau jaune et une recherche de l'auto sera entreprise par les 2 postes concernés.

Des listes à cocher sont très souvent distribuées, sinon, vous pouvez utiliser celle-ci-dessous: (diapo suivante)

INFORMATION COMMISSAIRE

Liste de passage

Voiture au départ	passage au poste	Voiture au départ	passage au poste	Voiture au départ	passage au poste

26/09/2025

INFORMATION COMMISSAIRE

Concernant le public

Zones Interdites au public

L'organisateur technique de la manifestation doit mettre en œuvre les moyens humains et matériels nécessaires pour informer les spectateurs des zones qui leur sont réservées.
L'accès à toute autre zone leur est strictement interdit. L'organisateur pourra utiliser de la rubalise rouge, ou du grillage rouge de manière à identifier les zones dangereuses et interdites.



INFORMATION COMMISSAIRE

Concernant le public

Concernant le public éventuellement visible de la zone où se situent les commissaires et chefs de poste, ceux-ci auront une connaissance appropriée de l'identification des zones autorisées ou non au public.

Il sera de leur devoir de veiller à leur bon emplacement, selon les spécifications mentionnées dans le dossier de sécurité.

Dans le cas où le public est situé en zone interdite, et qu'il ne se déplace pas suite aux conseils donnés par les commissaires et chefs de poste, ces derniers en avertiront la Direction de Course, qui pourra neutraliser l'épreuve spéciale concernée.

INFORMATION COMMISSAIRE

Concernant le public

Matériel que la FFSA peut fournir aux organisateurs

PANNEAUX ZONE SPECTATEURS		
Panneau : Information Course Automobile	Panneau de signalisation 30 cm x 20 cm	
Panneau double : Est une information au public afin qu'il soit sensibilisé à la sécurité et à ne se placer que dans les zones autorisées. Il est positionné à l'entrée d'une zone autorisée, sur un cheminement y conduisant ou à la sortie d'un parking menant à a zone autorisée.	Panneau de signalisation 30 cm x 20 cm	
Panneau : « Zone interdite au public » est disposé en accès ou en limite d'une zone interdite Pour accentuer l'information sur les risques de passer au-delà	Panneau de signalisation 60 cm x 40 cm	
Panneau : Circulation interdite aux piétons	Panneau de signalisation 60 cm x 60 cm	
Rubalise ou grillage type chantier couleur ROUGE positionnée dans et aux limites des zones considérées comme particulièrement dangereuses Rubalise ou grillage type chantier couleur VERTE positionnée pour délimiter les zones autorisées au public		
Panneau : « Accès public » informe que le public de la direction à emprunter pour se rendre en toute sécurité dans une zone autorisée	Panneau de signalisation 80 cm x 25 cm	

- D'autres panneaux type « Code de la route » peuvent être disposés aux points stratégiques, nous vous invitons à consulter pour cela :

⇨ **l'ensemble des « Règles Techniques et de Sécurité » sur le site** www.ffsa.org

26/09/2025

INFORMATION COMMISSAIRE

Signalisation en Rallye

Hormis les drapeaux présentés par les officiels au départ et à l'arrivée (tricolore et damiers), seuls 3 drapeaux sont utilisés en rallye:



DRAPEAU JAUNE présenté agité au PK

- Réduisez votre vitesse.
- Soyez prêt à changer de direction, Il y a un obstacle sur le bord ou sur une partie de la piste



DRAPEAU BLANC (facultatif) présenté agité au PK

- Une auto risque de rattraper un véhicule plus lent sur la portion de route contrôlée par le poste dont dépend le commissaire



DRAPEAU ROUGE, activé uniquement sur ordre de la DC et en présence d'un Directeur de Course.

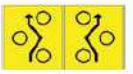
- Pourra être agité seulement depuis un poste intermédiaire médicalisé (si la spéciale en est pourvue) et en présence d'un Directeur de course

INFORMATION COMMISSAIRE

Signalisation en Rallye

- Un certain nombre de panneaux indicateurs spécifiques existent, et sont utilisés par les organisateurs pour matérialiser différentes zones ou éléments.
- Vous les retrouverez sur le site de la FFSA.

✸ L'implantation d'éléments de signalétiques, à l'égard des concurrents, des officiels et du public est une obligation

Panneau : « Poste Commissaire » indique chaque point kilométrique depuis le départ de l'E.S.	Panneau de Signalisation 20cm x 30 cm	
Panneau : « Positionnement véhicule Commissaire »	Panneau de Signalisation 20cm x 30 cm	
Panneau : « Pré-Signalisation » Radio indique qu'à 100m un poste intermédiaire est pourvue d'un moyen radio en liaison avec le PC Course	Panneau de Signalisation Environ 50cm	
Panneau : « Radio » est placé à l'endroit où le poste intermédiaire est détenteur d'un moyen radio	Panneau de Signalisation Environ 50cm	
Panneau : « Changement de Direction » mis en place de part et d'autre de la chaussée sur l'E.S. informant en amont, les concurrents d'un changement de direction	Panneau de signalisation 20 cm x 20 cm	
Panneau : « Zébra » Changement de Direction, utilisé en complément des flèches. Il est placé dans le carrefour ou à l'entrée d'une chicane, bien en vue du pilote	Panneau de signalisation : 80 cm x 200 cm	
Panneau : « Chicane » est placé au moins 50 m avant la chicane. Il a pour fonction d'indiquer la présence d'une chicane et obligation de ralentir	Panneau de signalisation : 80 cm x 80 cm	
Panneau : « Itinéraire Evacuation Sanitaire » est positionné sur les routes conduisant hors de l'E.S. et définies par l'organisateur comme étant un axe prioritaire aux secours	Panneau de signalisation : 60 cm x 40 cm	

26/09/2025

INFORMATION COMMISSAIRE

Signalisation en Rallye (suite)

Panneau de décélération avant Point Stop marque l'arrivée d'une E.S. sur un point stop. Ils sont placés à 150 m (3 traits), 100 (2 traits), 50 m (1 trait) du point stop. Le panneau 150 m est doublé d'un feu clignotant orange	Panneau de signalisation 85 cm x 15 cm	
Panneau « Entrée zone casque » est placé sur la route conduisant à E.S. 500 m avant le point de contrôle horaire. Au-delà de ce panneau, les équipages doivent circuler avec leur casque sur la tête	Panneau de signalisation 60 cm x 60 cm	
Panneau « Sortie zone casque » est placé 500 m maxi après le point stop. Au-delà de cette limite, les équipages ne doivent plus être porteurs du casque en conduisant.	Panneau de signalisation 60 cm x 60 cm	
Panneau : « Entrée zone de refueling » est disposé à l'entrée de la zone	Panneau de signalisation 60 cm x 60 cm	
Panneau : Sortie zone de refueling » est disposé à la sortie de la zone	Panneau de signalisation 60 cm x 60 cm	
Panneau : Armement Extincteur Placé en sortie des vérifications techniques	Panneau de signalisation 80 cm x 60 cm	
Panneau : Ce panneau est placé à l'endroit précis où l'organisateur décide d'informer le concurrent en reconnaissance de la mise en place d'un début de zone à vitesse limitée par lui. (Obligatoire sur les rallyes du Championnat de France des Rallyes Asphalte)	Panneau de signalisation 60 cm x 60 cm	
Panneau : Ce panneau est placé à l'endroit précis où l'organisateur décide d'informer le concurrent en reconnaissance de la mise en place de la fin de zone à vitesse limitée par lui. (Obligatoire sur les rallyes du Championnat de France des Rallyes Asphalte)	Panneau de signalisation 60 cm x 60 cm	

